

GRANDLYON
communauté urbaine

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE**

Conseil de communauté du **14 janvier 2013**

Délibération n° 2013-3449

commission principale : finances, institutions et ressources

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : Opérations globalisées 2013 - Bâtiments, véhicules, mobiliers, matériels, haltes fluviales et énergie - Individualisation d'autorisation de programme

service : Délégation générale aux ressources - Direction de la logistique et des bâtiments - Service de la gestion administrative et financière

Rapporteur : Madame Pédrini

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 156

Date de convocation du Conseil : vendredi 4 janvier 2013

Secrétaire élu : Monsieur Marc Augoyard

Compte-rendu affiché le : mercredi 16 janvier 2013

Présents : MM. Collomb, Bret, Darne J., Reppelin, Da Passano, Mme Domenech Diana, M. Buna, Mme Guillemot, M. Calvel, Mme Vullien, MM. Kimelfeld, Crimier, Philip, Mme Pédrini, MM. Abadie, Arrue, Mmes Besson, David M., MM. Passi, Brachet, Charles, Colin, Sécheresse, Barral, Desseigne, Mme Dognin-Sauze, M. Crédoz, Mme Gelas, MM. Claisse, Bouju, Mme Peytavin, M. Vesco, Mme Frih, MM. Rivalta, Assi, Julien-Laferrière, Albrand, Appell, Ariagno, Augoyard, Mmes Bab-Hamed, Bargoin, MM. Barret, Barthélémy, Mme Baume, M. Bernard B., Mme Bocquet, M. Bolliet, Mme Bonniel-Chalier, MM. Bousson, Broliquier, Buffet, Mme Cardona, M. Chabrier, Mmes Chevallier, Chevassus-Masia, MM. Cochet, Corazzol, Coste, Coulon, Mme Dagorne, MM. David G., Desbos, Deschamps, Mme Dubos, MM. Dumas, Ferraro, Flaconnèche, Forissier, Fournel, Galliano, Genin, Gentilini, Geourjon, Gignoux, Gillet, Gléréan, Goux, Grivel, Guimet, Mme Hamdiken-Ledesert, MM. Huguet, Imbert, Jacquet, Joly, Justet, Kabalo, Mme Laurent, MM. Lebuhotel, Lelièvre, Mme Lépine, M. Lévêque, Mme Levy, MM. Lung, Longueval, Louis, Lyonnet, Millet, Morales, Muet, Nissanian, Ollivier, Mmes Palleja, Perrin-Gilbert, Pesson, MM. Petit, Plazzi, Quiniou, Mme Revel, M. Roche, Mme Roger-Dalbert, MM. Rousseau, Rudigoz, Sangalli, Schuk, Suchet, Terrot, Thivillier, Mme Tifra, MM. Touleron, Uhlich, Mme Vallaud-Belkacem, MM. Vaté, Vergiat, Mme Vessiller, M. Vincent, Mme Yéréman.

Absents excusés : MM. Charrier (pouvoir à Mme Besson), Daclin (pouvoir à Mme Tifra), Bernard R. (pouvoir à M. Kabalo), Mmes Ait-Maten (pouvoir à M. Flaconnèche), Bailly-Maitre (pouvoir à M. Genin), M. Balme (pouvoir à M. Plazzi), Mme Benelkadi (pouvoir à Mme Frih), MM. Braillard (pouvoir à M. Arrue), Chabert (pouvoir à M. Gignoux), Darne JC. (pouvoir à M. Ferraro), Fleury (pouvoir à M. Abadie), Mme Ghemri (pouvoir à M. Albrand), MM. Havard (pouvoir à Mme Dagorne), Lambert (pouvoir à M. Chabrier), Mme Laval (pouvoir à M. Petit), MM. Le Bouhart (pouvoir à M. Thivillier), Léonard (pouvoir à M. Quiniou), Martinez (pouvoir à M. Crédoz), Pili, Pillon (pouvoir à M. Grivel), Réale (pouvoir à M. Passi), Serres (pouvoir à M. Roche), Thévenot (pouvoir à M. Vaté), Touraine (pouvoir à M. Lebuhotel), Turcas (pouvoir à M. Buffet), Vurpas (pouvoir à M. Crimier).

Absents non excusés : MM. Barge, Giordano, Vial.

Conseil de communauté du 14 janvier 2013**Délibération n° 2013-3449**

commission principale : finances, institutions et ressources

objet : **Opérations globalisées 2013 - Bâtiments, véhicules, mobiliers, matériels, haltes fluviales et énergie - Individualisation d'autorisation de programme**

service : Délégation générale aux ressources - Direction de la logistique et des bâtiments - Service de la gestion administrative et financière

Le Conseil,

Vu le rapport du 19 décembre 2012, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

La direction de la logistique et des bâtiments (DLB) est positionnée comme une direction ressource pour l'ensemble des autres directions de la Communauté urbaine de Lyon. Ses missions se déclinent selon 3 axes :

1 - Les services logistiques :

- l'achat, l'aménagement et l'entretien des véhicules légers ainsi que la gestion des pools de véhicules et du garage officiel,
- l'achat du mobilier de bureau, du matériel administratif,
- l'achat et l'entretien des vêtements de travail des agents, ainsi que la fourniture des équipements de protection individuelle (EPI) et des produits d'entretien,
- les prestations de reprographie, de la documentation et des archives,
- les prestations liées au courrier entrant et sortant ainsi que sa distribution et sa collecte dans les différents sites de l'établissement,
- les prestations de déménagement des services et de nettoyage des locaux,
- les prestations d'accueil physique et téléphonique à l'Hôtel de Communauté et au CLIP.

2 - La maintenance des immeubles bâtis ou non dont la Communauté urbaine est propriétaire ou locataire et des équipements liés pour :

- les locaux occupés par les différents services de la Communauté urbaine répartis sur l'ensemble du territoire communautaire : bureaux, locaux sociaux (vestiaires, réfectoires et sanitaires), ateliers, déchèteries ainsi que les espaces verts privés,
- les équipements liés : ascenseurs, équipements de protection incendie, contrôles d'accès, télésurveillance, transformateurs, onduleurs, chaufferies, etc.,
- en relation avec la direction du foncier et de l'immobilier (DFI), les immeubles relevant du domaine privé,
- l'Hôtel de Communauté, relevant de la réglementation des établissements recevant du public (ERP) de 2° catégorie,

- le Centre d'échanges de Lyon-Perrache relevant de la réglementation des ERP de 1ère catégorie, pôle multimodal par lequel transitent en moyenne 60 000 personnes par jour,

- les aires d'accueil des gens du voyage,

- les haltes fluviales dont la halte de Lyon Confluence.

Pour les biens gérés en délégation de service public (DSP), en collaboration avec la direction de l'évaluation et de la performance (DEP), la direction assure les obligations du délégant relatives aux immeubles, selon les dispositions des différents contrats de délégation pour : la Cité centre des congrès à Lyon 6°, les cimetières de Bron et Rillieux la Pape, les parcs de stationnement et le golf de Chassieu ainsi qu'une assistance à la gestion du contrat de délégation du chauffage urbain.

3 - La construction de bâtiments pour l'installation des services ou l'exercice des compétences de l'établissement ainsi que la déconstruction de bâtiments et la dépollution des sols préalables à la réalisation des projets communautaires :

Pour les missions de service et de maintenance relevant de la programmation annuelle des dépenses d'investissements, les moyens financiers correspondants sont alloués dans le cadre des opérations dites "globalisées". Aussi, pour l'année 2013, l'estimation des besoins faite par la DLB est la suivante :

- Aires d'accueil des gens du voyage : travaux d'investissements et de maintien du patrimoine communautaire

Opération globalisée n° 1700 pour un montant de 190 000 € - Autorisation de programme globale P16 - Accompagnement des gens du voyage

Depuis le 1er janvier 2006, la Communauté urbaine est compétente en matière de gestion des aires d'accueil des gens du voyage. 18 aires d'accueil sont désormais gérées par la Communauté urbaine pour une capacité de 356 places. Le taux de remplissage de ces aires avoisine 100 %.

| Type | Nombre de places | Commune | Date de livraison | Maîtrise d'ouvrage |
|---------|------------------|----------------------------------|-------------------|----------------------------|
| passage | 20 | Rillieux la Pape | août 2005 | Commune |
| séjour | 20 | Vénissieux | avril 2006 | Commune |
| séjour | 16 | Saint Priest | octobre 2006 | Commune |
| passage | 10 | Craponne | décembre 2006 | Commune |
| séjour | 52 | Feyzin | décembre 2006 | Commune |
| passage | 20 | Sainte Foy lès Lyon/Francheville | mai 2007 | Commune |
| passage | 16 | Caluire et Cuire | juillet 2007 | Commune |
| séjour | 16 | Dardilly | novembre 2007 | Commune |
| passage | 46 | Vaulx en Velin/Villeurbanne | septembre 2008 | Communauté urbaine de Lyon |
| séjour | 16 | Meyzieu | mai 2009 | Communauté urbaine de Lyon |
| passage | 26 | Chassieu | septembre 2009 | Communauté urbaine de Lyon |
| passage | 16 | Saint Genis Laval | février 2010 | Communauté urbaine de Lyon |
| passage | 10 | Grigny | février 2010 | Communauté urbaine de Lyon |
| séjour | 20 | Bron | mars 2010 | Communauté urbaine de Lyon |

| | | | | |
|---------|----|--------------------|----------------|----------------------------|
| séjour | 10 | Neuville sur Saône | juin 2010 | Communauté urbaine de Lyon |
| séjour | 16 | Lyon 9° | juillet 2010 | Communauté urbaine de Lyon |
| passage | 16 | Ecully | avril 2011 | Communauté urbaine de Lyon |
| séjour | 10 | Corbas | septembre 2011 | Communauté urbaine de Lyon |

En 2012, les interventions les plus importantes ont été engagées sur :

- aire d'accueil de Vénissieux : doublage isolant des portes des blocs sanitaires (douches et WC),
- aire d'accueil de Lyon 7° : renforcement de la délimitation de l'aire de jeux et de retournement pompiers et nettoyage par sablage des murs intérieurs des blocs sanitaires (13 blocs doubles),
- aire d'accueil de Vaulx en Velin : reprise des massifs des candélabres, des étendages et mise en place d'enrochement,
- aire d'accueil de Caluire et Cuire : remplacement des étendages et reprise des sols extérieurs.

Pour 2013, la programmation des travaux est effectuée suivant des priorités établies en fonction des axes suivants : la sécurité des personnes, l'amélioration et la continuité du service offert aux usagers, le maintien et la préservation de l'état du patrimoine communautaire. Des ajustements peuvent avoir lieu en cours d'année en fonction des urgences détectées.

Les aires qui seront principalement concernées en 2013 sont celles de Caluire et Cuire, Craponne, Francheville, Lyon 7° (travaux 2012 reportés en 2013 et nouveaux besoins), Meyzieu, Neuville sur Saône, Vaulx en Velin et Vénissieux.

- Centre d'échanges de Lyon-Perrache

Opération globalisée n° 1688 pour un montant de 285 000 € - Autorisation de programme globale P08 - Transports urbains

- en 2012, les interventions les plus importantes ont été engagées sur :

- . la reprise des limons des escaliers et peinture des gardes corps,
- . le remplacement d'appareils de chauffage et de climatisation de la halte garderie,
- . la mise en accessibilité aux personnes à mobilité réduite (PMR) du quai bus, porte A0,
- . le réaménagement de l'accueil du PC sécurité suite à l'installation d'un réseau de vidéosurveillance.

Sur cette opération, il reste environ 110 000 € à engager pour la rénovation du passage piéton tramway au niveau 0 estimée à 90 000 €. Ce projet est mené en partenariat avec le Syndicat mixte des transports pour le Rhône et l'agglomération lyonnaise (SYTRAL) qui a lancé une étude sur la rénovation de la station tramway. Ces travaux sont programmés pour début 2013.

Pour 2013, il est proposé le programme d'intervention suivant :

- réfection des sols au pourtour des escaliers mécaniques et distributeurs au niveau 1 : 40 000 €,
- remplacement de portes coupe feu en bois et des tableaux divisionnaires : 45 000 €,
- remplacement des bancs des terrasses jardins : 30 000 €,
- mise en place de ralentisseurs dans la gare routière : 10 000 €,
- réfection des murs paliers des escaliers mécaniques : 40 000 €,
- remplacement des sorties de secours au niveau 4 : 55 000 €.

- Haltes fluviales

Opération globalisée n° 2658 pour un montant de 104 500 € - Autorisation de programme globale P13 - Haltes fluviales

En 2012, les interventions les plus importantes ont été engagées sur :

- la darse Confluence à Lyon 2° - pose de 2 catways et d'un ponton modulaire flottant : 22 405,00 €,

- le quai Rambaud à Lyon 2° - réalisation d'un appontement flottant : 114 119,93 €,
- le quai Tilsitt - pose de compléments d'embarquements : 7 710,00 €.

Pour 2013, il est proposé le programme d'intervention suivant :

- implantation d'un pieu sur la halte fluviale de Neuville sur Saône afin d'accueillir des bateaux plus gros et développer le tourisme fluvial : 55 000 €,
- confortement de berge au droit de la halte fluviale de Curis au Mont d'Or : 15 000 €,
- réhabilitation des haltes de Collonges au Mont d'Or et Saint Germain au Mont d'Or (remise en peinture des Ducs d'Albe, vérification des bastaings bois de protection) : 10 000 €.

Le reste de l'enveloppe sera affecté en fonction des dégradations constatées sur les haltes fluviales après les crues hivernales et printanières avec une priorité de confortement des berges sur l'Île Roy, sur les parcelles dont la Communauté urbaine est propriétaire.

- Lyon 6° - Cité centre des congrès

Opération globalisée n° 2664 pour un montant de 143 740 € en dépenses et 40 480 € en recettes (écritures de TVA incluses) - Autorisation de programme globale P02 - Rayonnement national et international

Il est rappelé que la Communauté urbaine a confié à la société GL Events cité Centre des Congrès de Lyon, dans le cadre d'une convention de délégation de service public, la gestion et l'exploitation de la cité Centre des congrès conservant à sa charge les travaux du propriétaire. Pour l'ensemble de ces travaux, la Communauté urbaine transfère au délégataire le droit à déduction de la TVA sur les dépenses d'investissement.

En 2012, les interventions les plus importantes ont été engagées sur :

- remplacement des batteries des onduleurs : 50 362 €,
- diagnostic suite à une infiltration d'eau dans la verrière : 6 255 €,
- remplacement des fluides frigorigènes (consultation des entreprises en cours).

Pour 2013, il est proposé le programme d'intervention suivant :

- modernisation du monte charge : 100 000 €,
- câblages : 30 000 €,
- façade et étanchéité (roseraie) : 50 000 €.

- Golf de Chassieu

Opération globalisée n° 2670 pour un montant de 11 057 € en dépenses et 3 114 € en recettes (écritures de TVA incluses) - Autorisation de programme globale P04 - Tourisme

Le contrat de délégation de service public arrive à échéance, il est donc nécessaire de procéder au diagnostic des équipements pour relancer une mise en concurrence.

- Parcs de stationnement

Opération globalisée n° 2667 pour un montant de 16 586 € en dépenses et 4 672 € en recettes (écritures de TVA incluses) - Autorisation de programme globale P10 - Parcs de stationnement

La Communauté urbaine a confié à différents délégataires, dans le cadre de conventions de délégation de service public, la gestion et l'exploitation des parcs de stationnement souterrain conservant à sa charge les travaux du propriétaire. Pour l'ensemble de ces travaux, la Communauté urbaine transfère aux délégataires le droit à déduction de la TVA sur les dépenses d'investissement.

- Cimetières de Bron et de Rillieux la Pape

Opération globalisée n° 1676 pour un montant de 465 552 € en dépenses et 131 104 € en recettes (écritures de TVA incluses) - Autorisation de programme globale P22 - Cimetières et crématorium

Il est rappelé que la Communauté urbaine a confié à la société SAUR, dans le cadre d'une convention de délégation de service public, la gestion et l'exploitation des cimetières communautaires conservant à sa charge les travaux d'investissement. Pour l'ensemble de ces travaux, la Communauté urbaine transfère au délégataire le droit à déduction de la TVA sur les dépenses d'investissement.

En 2012, les interventions les plus importantes ont été engagées sur les :

- travaux dans le cimetière de Bron : 373 469 € (aménagement de la clairière 1 orange et 3 jaune),
- travaux dans le cimetière de Rillieux la Pape : 92 763 € (achèvement de la clairière 2 mauve).

Pour 2013, il est proposé le programme d'intervention suivant :

- cimetière de Bron : installations de caveaux et divers travaux sur réseaux : 70 000 €,
- cimetière de Rillieux la Pape : aménagement de la clairière 2 mauve, 2° tranche et d'un carré enfants : 280 000 €.

- *Mobiliers, matériels techniques et moyens généraux des services*

Opération globalisée n° 1664 pour un montant de 505 970 € - Autorisation de programme globale P28 - Fonctionnement de l'institution

- 448 970 € concernant le budget principal,
- 47 500 € concernant le budget annexe de l'assainissement,
- 9 500 € concernant le budget annexe du restaurant communautaire.

Cette opération globalisée est partagée entre le centre technique de maintenance (CTM) pour l'acquisition d'outillage et de matériels techniques spécifiques et l'unité logistique et moyens généraux (LMG) pour l'achat de mobilier et matériels usuels en renouvellement des mobiliers pour l'ensemble des directions de la Communauté urbaine. Depuis 2011, elle abrite également les dépenses des services communautaires qui ne sauraient faire l'objet d'une individualisation spécifique, vu la faiblesse des montants ou du caractère ponctuel des achats (ressources humaines notamment).

En 2012, les interventions les plus importantes ont été engagées sur :

- | | |
|--|------------|
| - mobilier pour la direction de la propreté : | 85 307 €, |
| - mobilier pour la direction de la voirie : | 41 986 €, |
| - mobilier pour les autres directions : | 199 549 €, |
| - mobilier ergonomique géré par la direction des ressources humaines (DRH) : | 1 667 €, |
| - outillage et petit matériel DLB : | 27 998 €, |
| - mobilier pour la direction de l'eau : | 20 654 €. |

Concernant le mobilier, la quasi-totalité des achats sont effectués auprès de l'Union des groupements d'achat public (UGAP).

Programmation pour 2013 :

| | Budget principal (en €) | Budget annexe de l'assainissement (en €) | Budget annexe du restaurant communautaire (en €) |
|--|----------------------------|--|---|
| Tous services hors services urbains - acquisition de mobiliers suite aux projets de services, acquisition de locaux, opérations d'aménagement ou de transfert de site et achat de matériels de bureau (lampe de bureau, destructeur de papier, etc.) et de matériels audio-vidéo (appareils photo, vidéoprojecteurs, etc.) ainsi que de petit électroménager | 262 000 | | |

| | | | |
|---|---------|--------|-------|
| Pour la direction de la voirie : renouvellement de mobiliers vétustes pour les subdivisions (vestiaires industriels, chaises en bois, bancs, tabourets, tables de réfectoire) et besoins nouveaux | 88 000 | | |
| Pour la direction de la propreté : renouvellement de mobiliers vétustes pour les subdivisions (vestiaires industriels, chaises en bois, bancs, tabourets, tables de réfectoire), et besoins nouveaux | 100 000 | | |
| Outillage et petit matériel : petit électroménager pour le 1er équipement, renouvellement d'outillage divers (perforateurs, meuleuses, postes à souder, etc.), acquisition de mobilier et matériel autres qu'administratifs (armoires de stockage ateliers, presse plieuse pour l'atelier serrurerie, etc.), matériel d'équipement technique (ventilateurs convecteurs, pompes, circulateurs, etc.), équipements pour travaux en hauteur, matériels spécifiques pour l'équipe "espaces verts" (matériel innovant à nuisance réduite, émission CO ² et niveau sonore), remplacement de la centrale d'aspiration des poussières de l'atelier de menuiserie | 150 000 | | |
| Direction des ressources humaines (DRH) : mobilier ou matériel ergonomique et remplacement de 2 défibrillateurs semi automatiques | 13 300 | | |
| Pour la direction de l'eau : acquisition de mobilier pour les nouveaux dépôts, renouvellement de mobilier obsolète (vestiaires industriels, chaises en bois, bancs, tabourets, tables de réfectoire) ainsi que de petit électroménager | | 50 000 | |
| Outillage et petits matériels divers (serrures, cumulus, etc.) | | 10 000 | |
| DRH : matériel et mobilier pour l'équipement et le fonctionnement du restaurant | | | 9 500 |

- *Acquisitions et aménagements de véhicules légers*

Opération globalisée n° 1670 pour un montant de 1 637 150 € en dépenses et 56 000 € en recettes - Autorisation de programme globale P28 - Fonctionnement de l'institution

- 1 270 000 € concernant le budget principal en dépenses,

- 367 150 € concernant le budget annexe de l'assainissement en dépenses dont 28 000 € d'écriture d'ordre et 56 000 € en recettes dont 28 000 € d'écriture d'ordre.

Cette opération concerne les achats de véhicules légers et utilitaires de type berlines, fourgonnettes et fourgons ainsi que les aménagements de ces fourgons pour les besoins métiers (brigades d'intervention de nettoyage -BIN-, brigade d'intervention d'urgence -BIU- et autres véhicules d'intervention).

En 2012, les acquisitions réalisées sont les suivantes :

| | Budget principal | Budget annexe de l'assainissement |
|--------------------------|--|--|
| acquisition de véhicules | 45 berlines 107 Peugeot, 6 fourgons Renault Master, 3 fourgonnettes Peugeot Bipper, 1 fourgonnette Renault Kangoo électrique, 1 Renault Mégane, 1 Peugeot 508, 1 Renault trafic passagers 9 places, 1 Goupil, 21 fourgonnettes Fiat Fiorino, 3 vélos | 20 berlines 107 Peugeot, 3 fourgons Renault Master, 2 fourgonnettes Peugeot Bipper |

| | | |
|--|---|--------|
| aménagements de fourgons | 111 292 | 59 660 |
| acquisition de matériel de garage et grosse réparation | une équilibreuse et un démonte roue, un lève roue, une fontaine de nettoyage biologique, remplacement d'un moteur | |

Programmation pour 2013 :

Les axes principaux pour 2013 sont les suivants :

- acquérir d'autres véhicules électriques en pool,
- engager la démarche d'achat de véhicules au gaz naturel (GNV) si le projet de construction d'une station autour du Transbordeur est confirmé,
- mettre en œuvre des pools supplémentaires,
- maintenir le rythme de renouvellement du parc,
- développer le parc de vélos traditionnels et électriques en pool.

Comme les années précédentes, afin de maintenir un parc de véhicules de pools toujours aussi performant, les nouveaux véhicules de type "citadine" sont principalement affectés aux pools en remplacement des plus anciens, qui sont eux même réaffectés dans les directions. Ces derniers restent des véhicules d'excellente qualité, de moins de 2 ans, avec un faible kilométrage et parfaitement entretenus par les équipes de pool.

Les aménagements sur fourgons sont, depuis quelques années, effectués à partir de kits, qui sont démontables et en partie réutilisables sur les véhicules neufs. Ce type d'équipement a permis de réaliser des économies et une réutilisation plus importante des aménagements intérieurs.

| Pools de véhicules | Véhicules affectés |
|--|--|
| 12 véhicules électriques, vélos classiques et à assistance électrique (20 + 20), 1 fourgon transport de matériel, 2 fourgonnettes, 5 petites citadines | 25 petites citadines, 10 fourgons avec leurs aménagements, 30 fourgonnettes, 1 fourgonnette électrique, 2 berlines compactes, 2 berlines du garage officiel, 2 véhicules 4 x 4 |

- Hôtel de Communauté

Opération globalisée n° 1682 pour un montant de 332 500 € - Autorisation de programme globale P28 - Fonctionnement de l'institution

- 304 000 € pour le budget principal,
- 28 500 € pour le budget annexe du restaurant communautaire.

En 2012, les interventions les plus importantes ont été engagées sur :

- rénovation et équipement audio et vidéo des salles C et G,
- rénovation des circulations niveaux 01 et 0,
- installation des bornes pour véhicules électriques.

Pour 2013, il est proposé le programme d'intervention suivant :

- rénovation des salles A et B : 90 000 €,
- remplacement de matériel technique et travaux urgents non prévus : 74 000 €,
- restructuration de bureaux, niveaux 1, 4 et 5 : 40 000 €,

- travaux de sécurité (suite à l'inspection de l'ACFI) : 30 000 €,
- rénovation des fontes des parkings : 40 000 €,
- rénovation des locaux vestiaires et sanitaires des agents d'entretien du bâtiment : 30 000 €,
- restaurants : travaux divers (acoustique, eau chaude sanitaire, éclairage) : 28 500 €.

- Autres bâtiments et espaces communautaires

Opération globalisée 2013 n° 1694 pour un montant de 1 482 756 € - Autorisation de programme globale P28 - Fonctionnement de l'institution

- 1 377 756 € pour le budget principal.
- 105 000 € pour le budget annexe de l'assainissement.

Cette opération retrace l'ensemble des acquisitions foncières et des travaux à réaliser sur les bâtiments communautaires autres que le Centre d'échanges de Lyon-Perrache et l'Hôtel de Communauté traités par ailleurs.

Cette programmation est effectuée en collaboration avec les directions concernées (définition des priorités). Elle intègre les travaux à réaliser sur les aménagements du parc technologique à Saint Priest.

En 2012, les interventions les plus importantes ont été engagées sur :

- bâtiments et équipements divers : rénovation du logement du gardien de la cité scolaire Elie Vignal à Caluire et Cuire, aérateurs du lac 2 du parc technologique à Saint Priest, locaux de la mission Gerland à Lyon 7°, Centre de formation de Saint Fons,
- péniche Varka : contrôle quinquennal obligatoire, nettoyage et peinture de la coque et du pont,
- bâtiments utilisés par la direction de la propreté et par la direction de la voirie,
- direction de l'eau : ESX à Lyon 7°, 215, rue Marcel Mérieux pour la rénovation de l'éclairage de l'atelier métallerie et l'aménagement de bureaux, et 64, rue André Bollier pour des travaux d'hygiène et l'installation d'une alarme incendie.

Pour 2013, il est proposé le programme d'intervention suivant :

- compte tenu de la réactivité attendue pour certains repositionnements de services (projet de service, réorganisation/mécanisation du travail, etc.), des opportunités dans le domaine du foncier et enfin du cadrage financier pour cette opération, il est entendu que le programme annexé pourra subir en cours d'année des modifications. Les travaux urgents et/ou devenus prioritaires, non programmés survenant en cours d'année se substitueront à ceux retenus avec les directions bénéficiaires.

Ce programme concerne principalement :

- des acquisitions et des aménagements de locaux (bureaux et dépôts),
- des mises aux normes d'équipement techniques,
- des rénovations de locaux dans le cadre de la maintenance préventive,
- des travaux de maintenance du gros œuvre.

Les interventions actuellement chiffrées s'élèvent à :

- pour les bâtiments non affectés aux services urbains : 383 983 €,
- pour la direction de la voirie : 431 800 €,
- pour la direction de la propreté : 1 613 000 €,
- pour la direction de l'eau : 523 050 €.

- *Diminuer les consommations énergétiques*

Opération globalisée 2013 n° 2661 pour un montant de 95 000 € - Autorisation de programme globale P28 - Fonctionnement de l'institution

- 66 500 € concernant le budget principal,
- 28 500 € concernant le budget annexe de l'assainissement.

Cette opération globalisée a vocation à intégrer, d'une part, les travaux d'amélioration sur la performance énergétique des locaux et, d'autre part, le remplacement d'équipements consommateurs d'énergie afin d'en réduire les consommations (groupes froids fonctionnant au R22).

Pour 2013, il est proposé le programme d'intervention suivant :

- remplacement du groupe de climatisation dans les locaux de voirie territoriale de proximité est (VTPE), direction de la voirie : 30 000 €,
- remplacement des unités zénith air du 24, rue Cyprian, direction de la propreté : 40 000 €,
- remplacement de cassette slip système au 20, cours Vitton, direction de la voirie et achat de clim mobile à la même adresse : 30 000 €,
- travaux de maintenance préventive sur les chaufferies, remplacement de circulateurs et réfection d'armoires de commandes : 15 000 € ;

Vu ledit dossier ;

Où l'avis de sa commission finances, institutions et ressources ;

DELIBERE

1° - Approuve l'ensemble des achats de matériels, mobiliers et véhicules légers ainsi que la programmation des investissements à réaliser sur le patrimoine communautaire bâti et non bâti pour l'année 2013.

2° - Décide :

a) - l'individualisation de l'autorisation de programme globale P16 - Accompagnement des gens du voyage pour un montant de 190 000 € en dépenses à la charge du budget principal, répartis selon l'échéancier prévisionnel suivant :

- . 130 000 € en 2013,
- . 60 000 € en 2014,

sur l'opération n° 0P16O1700 - Aires d'accueil des gens du voyage ;

b) - l'individualisation de l'autorisation de programme globale P08 - Transports urbains pour un montant de 285 000 € en dépenses à la charge du budget principal, répartis selon l'échéancier prévisionnel suivant :

- . 190 000 € en 2013,
- . 95 000 € en 2014,

sur l'opération n° 0P08O1688 - Centre d'échanges de Lyon-Perrache ;

c) - l'individualisation de l'autorisation de programme globale P13 - Haltes fluviales pour un montant de 104 500 € en dépenses à la charge du budget principal, répartis selon l'échéancier prévisionnel suivant :

- . 85 500 € en 2013,
- . 19 000 € en 2014,

sur l'opération n° 0P13O2658 - Haltes fluviales ;

d) - l'individualisation de l'autorisation de programme globale P02 - Rayonnement national et international pour un montant de 123 500 € en dépenses et de 20 240 € en recettes à la charge du budget principal, répartis selon l'échéancier prévisionnel suivant :

- en dépenses :

- . 95 000 € en 2013,
- . 28 500 € en 2014,

- en recettes :

- . 15 569 € en 2013,
- . 4 671 € en 2014,

sur l'opération n° 0P02O2664 - Lyon 6° Cité centre des congrès. La TVA intégrée dans le montant de l'opération est intégralement récupérée auprès du délégataire pour un montant équilibré en dépenses et en recettes de 20 240 € ;

e) - l'individualisation de l'autorisation de programme globale P04 - Tourisme pour un montant de 9 500 € en dépenses et de 1 557 € en recettes à la charge du budget principal, répartis selon l'échéancier prévisionnel suivant :

- en dépenses :

- . 9 500 € en 2013,

- en recettes :

- . 1 557 € en 2013,

sur l'opération n° 0P04O2670 - Golf de Chassieu. La TVA intégrée dans le montant de l'opération est intégralement récupérée auprès du délégataire pour un montant équilibré en dépenses et en recettes de 1 557 € ;

f) - l'individualisation de l'autorisation de programme globale P10 - Parcs de stationnement pour un montant de 14 250 € en dépenses et de 2 336 € en recettes à la charge du budget principal, répartis selon l'échéancier prévisionnel suivant :

- en dépenses :

- . 14 250 € en 2013,

- en recettes :

- . 2 336 € en 2013,

sur l'opération n° 0P10O2667 - Parcs de stationnement. La TVA intégrée dans le montant de l'opération est intégralement récupérée auprès du délégataire pour un montant équilibré en dépenses et en recettes de 2 336 € ;

g) - l'individualisation de l'autorisation de programme globale P22 - Cimetières et crématoriums pour un montant de 400 000 € en dépenses et de 65 552 € en recettes à la charge du budget principal, répartis selon l'échéancier prévisionnel suivant :

- en dépenses :

- . 371 500 € en 2013,
- . 28 500 € en 2014,

- en recettes :

- . 60 881 € en 2013,
- . 4 671 € en 2014,

sur l'opération n° 0P22O1676 - Cimetières de Bron et Rillieux la Pape. La TVA intégrée dans le montant de l'opération est intégralement récupérée auprès du délégataire pour un montant équilibré en dépenses et en recettes de 65 552 € ;

h) - l'individualisation de l'autorisation de programme globale P28 - Fonctionnement de l'institution pour un montant de 505 970 € en dépenses :

- à la charge du budget principal pour un montant de 448 970 € répartis selon l'échéancier prévisionnel suivant :

- . 301 720 € en 2013,
- . 147 250 € en 2014,

sur l'opération n° 0P28O1664 - mobiliers, matériel techniques et moyens généraux des services,

- à la charge du budget annexe de l'assainissement pour un montant de 47 500 € HT en dépenses, répartis selon l'échéancier prévisionnel suivant :

- . 28 500 € en 2013,
- . 19 000 € en 2014,

sur l'opération n° 2P28O1664,

- à la charge du budget annexe du restaurant communautaire pour un montant de 9 500 € HT en dépenses, répartis selon l'échéancier prévisionnel suivant :

- . 7 125 € en 2013,
- . 2 375 € en 2014,

sur l'opération n° 5P28O1664 ;

i) - l'individualisation de l'autorisation de programme globale P28 - Fonctionnement de l'institution pour un montant de 1 637 150 € en dépenses et 56 000 € en recettes :

- à la charge du budget principal pour un montant de 1 270 000 € en dépenses, répartis selon l'échéancier prévisionnel suivant :

- . 850 000 € en 2013,
- . 420 000 € en 2014,

sur l'opération n° 0P28O1670 - Acquisitions et aménagements de véhicules légers,

- à la charge du budget annexe de l'assainissement pour un montant de 367 150 € HT en dépenses et de 56 000 € en recettes, répartis selon l'échéancier prévisionnel suivant :

- en dépenses :

- . 254 100 € en 2013,
- . 113 050 € en 2014,

- en recettes :

- . 56 000 € en 2013,

sur l'opération n° 2P28O1670 ;

j) - l'individualisation de l'autorisation de programme globale P28 - Fonctionnement de l'institution pour un montant de 332 500 € en dépenses :

- à la charge du budget principal pour un montant de 304 000 €, répartis selon l'échéancier prévisionnel suivant :

- . 209 000 € en 2013,
- . 95 000 € en 2014,

sur l'opération n° 0P28O1682 - Hôtel de Communauté,

- à la charge du budget annexe du restaurant communautaire pour un montant de 28 500 € HT en dépenses, répartis selon l'échéancier prévisionnel suivant :

19 000 € en 2013,
. 9 500 € en 2014,

sur l'opération n° 5P28O1682 ;

k) - l'individualisation de l'autorisation de programme globale P28 - Fonctionnement de l'institution pour un montant de 1 482 756 € en dépenses :

- à la charge du budget principal pour un montant de 1 377 756 € en dépenses, répartis selon l'échéancier prévisionnel suivant :

. 920 000 € en 2013,
. 228 000 € en 2014,
. 229 756 € en 2015,

sur l'opération n° 0P28O1694 - Autres bâtiments et espaces communautaires,

- à la charge du budget annexe de l'assainissement pour un montant de 105 000 € HT en dépenses, répartis selon l'échéancier prévisionnel suivant :

. 76 500 € en 2013,
. 18 500 € en 2014,
. 10 000 € en 2015,

sur l'opération n° 2P28O1694 ;

l) - l'individualisation de l'autorisation de programme globale P28 - Fonctionnement de l'institution pour un montant de 95 000 € en dépenses :

- à la charge du budget principal pour un montant de 66 500 € en dépenses, répartis selon l'échéancier prévisionnel suivant :

42 750 € en 2013,
. 23 750 € en 2014,

sur l'opération n° 0P28O2661 - Diminuer les consommations énergétiques,

- à la charge du budget annexe de l'assainissement pour un montant de 28 500 € HT en dépenses répartis selon l'échéancier prévisionnel suivant :

. 19 000 € en 2013,
. 9 500 € en 2014,

sur l'opération n° 2P28O2661.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le Président,
pour le Président,

Reçu au contrôle de légalité le : 16 janvier 2013.